

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2006/0099(COD) codécision) Décision	Procédure terminée
Transports: procédure d'examen et de consultation préalables pour des dispositions législatives, réglementaires ou administratives envisagées par les états membres susceptibles d'interférer avec la réalisation de la politique commune des transports (abrog. décision 62/403/CEE). Codification Sujet 3.20 Politique des transports en général	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex